

N°122

Décembre - Janvier 2023

Abonnement annuel : 25€

VOLCAN

COMMUNES

Alleyras
Arlempdes
Barges
Cayres
Cellier-du-Luc
Cheylard-l'Evêque
Costaros
Coucouron
Goudet
Issarlès
Lachapelle-Graillose
Lafarre
Lanarce
Landos
Langogne
Lavillatte
Le Bouchet-St-Nicolas
Le Brignon
Le Plagnal
Lespéron
Naussac-Fontanes
Pradelles
Rauret
St-Alban-en-Montagne
St-Arcons-de-Barges
St-Etienne-du-Vigan
St-Flour-de-Mercoire
St-Haon
St-Paul-de-Tartas
Salignac-sur-Loire
Vielprat



Marie-Claude Aurand

Saint-Arcons-de-Barges (Alt. : min. 825m - max. 1 342m)

Page 32 : La Pierre St-Maurice

Association LAVE (entre Loire et Allier pour Vivre Ensemble) - Rue du jeu de Paume - 43420 Pradelles
Courriel : journalvolcan@gmail.com - Facebook : [Journal Volcan](#) 

Sommaire

Sommaire 2022	p. 3-5
Nature : Orion, reine des constellations	p. 5
Lanarce : Les Pibaret, le moulin de Trespis et l'abbaye	p. 6-7
Langogne : cours complémentaire	p. 8
Objets insolites	p. 8
Nos lecteurs nous écrivent : les saumons de l'Allier/ recette	p. 9
La vie d'avant à Villevert	p. 10
Poème : Costaros	p. 11
Qui c'est qu'à le pain	p. 12-13
Le pont de Goudet au XVIII ^e siècle	p. 14-15
Les Pradelains en Espagne	p. 16-17
Solignac-sur-Loire : personnes méritantes	p. 18-19
Alleyras : reingage de Vabres	p. 20-21
Asso : Concours photo	p. 22-23
Le Brignon : château de Chadernac	p. 24
La bête anthropophage	p. 26-27
Nos lecteurs nous écrivent : commerces Langogne	p. 28
Lieux insolites	p. 28
Manifestations	p. 29
Bloc-Notes	p. 30
Cayres : cahier des doléances	p. 31
St-Arcons-de-Barges :	
La Pierre St-Maurice	p. 32



Association L.A.V.E. - 43420 Pradelles

Contacts : journalvolcan@gmail.com
Marie-Claude Aurand et Fanny Gimenez :
06.72.40.81.86

Mise en page : Chloé Abeillon (Agence iBiz)
et Fanny Gimenez

Rédaction : Association L.A.V.E.

Directeur de publication : Luc Renoux

Tirage : 3 700 exemplaires

Imprimeur : iBiz (11 av. Pierre et Marie Curie
43770 Chadrac - 06 22 85 28 20)

N° ISSN : 1761- 5828

Édito

Louis Rocher et Pierre Clavel

Chers lectrices et lecteurs,

En tant que nouveau président, je veux tout d'abord rendre hommage et remercier Luc Renoux, mon prédécesseur qui, lors du conseil d'administration qui a suivi la dernière assemblée générale, n'a pas souhaité renouveler son mandat pour raison de santé, il reste directeur de publication. Félicitons-le pour tout le travail et le soutien qu'il a consacré à l'association lors de sa présidence.

Je tiens également à évoquer la personne du président, fondateur de l'association L.A.V.E., il s'agit évidemment de Gilbert Lefevre qui a présidé aux destinées de Volcan durant près de 20 ans. Remerciements et hommage à toi Gilbert !

Volcan, bimestriel aujourd'hui tiré à 23 000 exemplaires par an, est lu à chaque parution par plus de 10 000 personnes. Ce sont plus de 1500 articles publiés dans les 122 numéros, du n° 0 de juin-juillet 2002, jusqu'à ce jour.

Fin 2022, Fanny Gimenez notre salariée depuis 11 ans quitte Volcan. En effet Fanny souhaite donner une autre orientation à sa vie professionnelle. Évidemment, nous regrettons son départ. Je souhaite ici, au nom de toute l'équipe, la remercier pour son efficacité et son investissement dans la bonne marche de l'association. Bonne réussite, Fanny, dans ton nouveau projet !

Marie-Claude Aurand, notre nouvelle employée à mi-temps, depuis mars, devrait passer à terme à plein temps. Ma-

rie-Claude s'investit pleinement dans ses fonctions et bénéficie de l'accompagnement de Fanny.

Nous vous informons également d'une bonne nouvelle : l'association vient de recevoir une dotation de 2 000 euros pour le développement de son action de lien social auprès des habitants du territoire et aussi de ceux qui l'ont quitté, mais souhaitent garder un contact. Le généreux contributeur est la Fondation Cayrou de Sigals, sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, qui a validé notre dossier de candidature.

Sachez aussi que sur les 31 communes qui adhèrent à Volcan, plus d'une vingtaine n'ont pas ou plus de correspondant. J'en appelle aux lecteurs, aux élus de ces communes, pour réactiver la collaboration avec votre Journal. Vous souhaitez que l'on parle de vos villages, de vos territoires, alors fournissez-nous des textes, des photos, des documents, qu'alors nous publierons, et ainsi ces témoignages seront sauvés de l'oubli !

En cette fin d'année, permettez-moi de vous dire en langue locale : *Buona annada e buona santat à toutes**. Fêtes de fin d'année, c'est synonyme de cadeaux, offrez donc un abonnement à Volcan, vous serez sûr de faire plaisir !

(*) Pour les puristes, c'est de la phonétique.

**FONDATION
CAYROU
DE SIGALS**

sous l'égide de la Fondation des
Petits Frères des Pauvres



La responsabilité des articles n'engage que les auteurs

La bête anthropophage du Gévaudan, 1764-1767 (1^{ère} partie)

Plus de 250 ans après la fin de l'histoire de la Bête du Gévaudan, cette dernière fait encore couler beaucoup d'encre et de salive, aussi nous a-t-il semblé nécessaire de revenir aux sources, c'est-à-dire aux archives publiques ou privées disponibles, et aux travaux des historiens, pour écarter hypothèses ou théories non fondées et esquisser une histoire rationnelle des trois années au cours desquelles des «bêtes féroces» ont tué une centaine de personnes dans notre région. Nous avons choisi d'intituler l'article «La Bête anthropophage» car c'est l'une des expressions utilisées dans sa correspondance par Jean Bruno Frévol de Lacoste, commandant pour le roi des places de Pradelles et Langogne. On lit également «bête, bête féroce, monstre, monstre anthropophage, animal anthropophage, fléau, animal qui dévore les habitants».

Nous tâcherons de répondre aux questions les plus fréquentes :

1. Quels étaient les animaux sauvages susceptibles d'attaquer l'homme à l'époque ?

Tous les scientifiques sont d'accord : seuls les loups, très répandus dans le pays, pouvaient s'en prendre, au-delà de leurs proies sauvages habituelles (à 85% chevreuils, mouflons, chamois, bouquetins, cerfs, sangliers...) et dans des circonstances particulières, aux troupeaux de moutons et aux vachers (souvent des enfants). Entre le 16^e et le 21^e siècle, de nombreux rapports font état d'attaques de loups, enragés ou non, dans divers pays européens : France, Haute-Vienne -dernière victime en 1918- (1) ; Italie ; Estonie ; Norvège ; Suède ; Finlande ; Pologne ; Espagne... et ailleurs dans le monde : Inde, notamment entre 1980 et 1999, USA au XX^e siècle également, Canada en 2005, où un étudiant a été tué par un loup (V. Vignon, 2006), USA, 2010. Les équipes de J.M. Moriceau ont repéré quelque 10.000 victimes humaines de loups (plus de 3000 décès avérés), en France, entre le Moyen-Âge et le début du 20^e siècle, les zones les plus touchées étant le Val de Loire et la région parisienne (cf. site internet unicaen.fr/homme_et_loup/). 63% des victimes relèvent d'attaques de loups prédateurs, les autres, de loups enragés. Les deux dernières décennies des 16^e (fin des guerres de religion) et 17^e siècles (famine et typhoïde) concentrent de nombreuses attaques. Au sein d'une population de loups, seuls quelques individus (1 ou 2%) en viennent à s'attaquer à des humains (2). Depuis plus d'un millénaire, dans la plu-

part des pays, des primes étaient accordées chaque année, aux tueurs de loups. En Gévaudan, les Archives départementales illustrent abondamment cette pratique (pour la seule année 1763, un montant de 288 livres fut attribué par les Etats particuliers du Gévaudan, pour la destruction de 79 loups). Sur le territoire français, au 18^e siècle, on estime la population de loups à 3000 meutes et 17.000 individus. En 1797, il est tué environ 2000 loups, de 1818 à 1829, quelque 1500 loups/an (Cf. Histoire du méchant loup, J.M. Moriceau, 2007). N.B. Le relativement faible nombre de primes attribuées chaque année en Gévaudan aux tueurs de loups (entre 70 et 90) laisse à penser que les paysans ne tiraient que les loups menaçant directement leurs troupeaux (hors braconnage, difficile à mesurer)...

2. Pourquoi trouve-t-on dans les écrits de l'époque les mentions fréquentes de « bête féroce » et plus rarement de « loup » ?

Cette dénomination a été repérée non seulement en Gévaudan (3), mais ailleurs en France et en Europe, à diverses époques. En considérant les données ci-dessus et en écartant les hypothèses fantaisistes, obscurantistes ou non documentées (loup-garou, monstre envoyé par Dieu pour punir les hommes de leurs péchés, hybrides plus ou moins improbables, tueur en série, conspiration ou complot mêlant divers notables locaux...), nous ferons nôtre l'appréciation de Jean-Marc Moriceau, grand historien du monde rural, des loups et de la bête du Gévaudan : «*Si l'on excepte les quelques loups qui pointent dans certains actes, l'anonymat qui s'installe autour de la «bête féroce» vient souligner, une fois encore, le désarroi d'une population confrontée à un comportement de transgression et frappée par la récurrence des agressions et l'impuissance des réactions humaines... La paix extérieure remplaçait les questions intérieures au premier plan... Par les gazettes et l'image, la presse se saisit de ce nouveau fait divers, qui jadis aurait été éclipsé mais qui alors, jaillissant en pleine lumière, devenait intolérable. C'est avec cette publicité inédite que l'affaire est sortie du contexte des rapports hommes-loups pour donner libre cours à une manne inépuisable d'interprétations».*

Il est aussi facile d'admettre que la description d'une bête attaquante ou menaçante, par ses victimes ou des témoins terrorisés, puisse donner prise à l'imaginaire et au registre du « monstre », notamment dans un contexte marqué par la notion

de «châtiment divin». De nos jours encore, l'observation d'animaux jugés inquiétants, à l'abord de villages ou de lotissements périurbains, donne lieu dans les médias à des descriptions fantaisistes ou improbables (hybrides divers et variés, hyènes, tigres), alors que la plupart du temps il s'agit de gros chats, voire d'animaux en peluche (Grande-Bretagne, 2011 ; Hérault, 2016). Par ailleurs, la désignation d'un animal -le loup- qui faisait partie du quotidien des paysans, comme «monstre» ou «bête féroce» fait office d'exorcisme. Souvenons-nous que de telles expressions ont été utilisées récemment, dans la presse locale, pour désigner des chiens hors de contrôle, ayant blessé, voire tué des enfants ou des adultes, drames ayant conduit au vote de la loi de janvier 1999 relative aux chiens dangereux. (A contrario, certains terroristes actuels sont décrits comme «loups solitaires»). Ainsi, est-il permis de douter de l'intérêt de la reconstitution en deux ou trois dimensions de la Bête du Gévaudan à partir de deux autopsies et de nombreux témoignages de l'époque. Le résultat en est effectivement un monstre, au sens premier du terme, un animal mythologique alimentant la légende, et en aucun cas une bête sauvage identifiée.

N.B. Une enquête de 1763 (ADL, cote C 481) des Etats du Gévaudan, relative au dénombrement des bêtes à laine et aux fourrages, ne mentionne aucunement le loup comme problème majeur. Seul l'état de santé médiocre des cheptels est évoqué par les consuls de la quasi-totalité des communautés villageoises, en réponse à une question ouverte. Divers courriers ou rapports officiels de la même époque laissent entendre que «la part du loup» (dans la mortalité des moutons) faisait partie des aléas du métier de paysan.

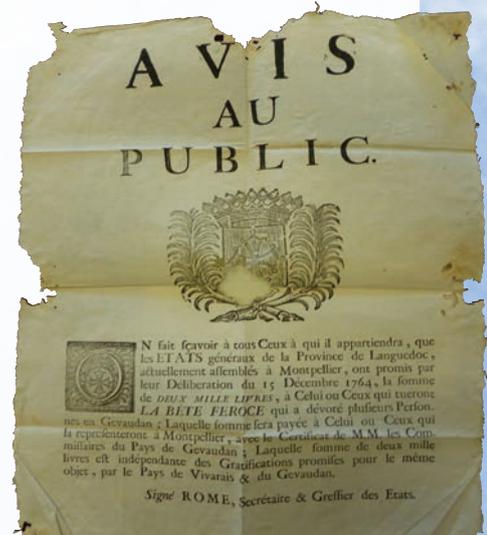
Notes

(1) En France, Le Pèlerin fait encore sa couverture avec le loup, le 24 avril 1921 : «Un paysan

des Dombes attaqué dans les bois par une louve et ses louveteaux». En 1954, un couple de loups est repéré entre Lyon et Grenoble. L'abattage du mâle déclenche l'octroi d'une prime de 5000 francs, par le Conseil général de l'Isère, à chacun des deux chasseurs (in J.M. Moriceau : Le loup en questions, fantasme et réalité, Buchet-Chastel, 2015).

(2) Ce phénomène de spécialisation partielle de la prédation a été constaté par diverses études (ONCFS-MNHN, Vandiel et al. 2015), en particulier chez le renard roux, dans un environnement comportant des élevages de volailles (Bresse) : seule une faible proportion des individus, surtout femelles en été, s'attaque préférentiellement aux gallinacés, les proies principales du groupe restant les rongeurs. On peut penser aussi que des loups ayant fréquenté les champs de bataille européens aient pris goût à la chair humaine.

(3) La première victime connue, Jeanne Boulet (14 ans) est déclarée tuée par la Bête féroce, le 30 juin 1764, dans le hameau des Hubacs, paroisse de Saint-Etienne-de-Lugdarès (Vivaraïs), ce qui laisse entendre que le prédateur avait déjà sévi. La dernière victime enregistrée, Jeanne Bastide (19 ans), est déclarée dévorée par un loup carnassier, le 17 juin 1767, à Lesbinières, paroisse de Desges (Gévaudan).



Avis au public en 1764

St-Arcons-de-Barges : La pierre St-Maurice

Les légendes donnant des pouvoirs miraculeux à des pierres ou à des sources sont nombreuses dans nos régions. Nous connaissons la légende de St-Clair à Issanlas censé soigner les problèmes oculaires, la Pierre-des-Fièvres de la cathédrale du Puy-en-Velay qui produirait des guérisons miraculeuses. C'est la légende de la Pierre St-Maurice qui va être évoquée.

Au bois de la Griseyre, situé à Pigeys sur la commune de St-Arcons-de-Barges se trouve un bloc de granit déposé par St-Maurice, le légionnaire thébain : celui-ci ne supportait pas les infirmités qui ôtaient quelques sujets aux armées. Cette pierre aurait le pouvoir de guérir les malformations des membres inférieurs, c'est pour cela que de tous les cantons voisins des mères menaient leurs enfants

infirmes. Mais pour que la guérison ait lieu il faut placer ses jambes dans le creux sous la pierre, faire une invocation «Saint-Maurice ! Ayez pitié ! Guérissez-le !», glisser une offrande sous le rocher, graver une croix sur l'écorce d'un arbre et la première personne qui passe doit récupérer l'offrande pour que le miracle ait lieu. Grâce aux bergers du coin qui connaissaient la légende, les dons ne restaient jamais très longtemps.

Trouver ce fameux bloc de granit n'est pas chose aisée. C'est devant le four restauré et le lavoir de Pigeys que débute la recherche. Une fois dans le bois de la Griseyre, il est très compliqué de trouver ce bloc, arpentant le bois dans tous les sens nous devons être à proximité sans jamais tomber sur la mystérieuse pierre. Plusieurs tentatives et l'aide des



Croix des passants sur les pins

habitants de la commune auront été nécessaires pour trouver le bloc de granit.

Quand nous arrivons à proximité de la pierre, on ne peut pas se tromper, car les arbres sont marqués de croix signifiant le passage de croyants ou simples randonneurs. J'ai rencontré une personne souffrant d'un problème au pied qui s'est rendue sur les lieux mais le miracle n'a pas opéré ; a-t-elle bien suivi le rituel ou le manque de berger n'a pas permis au miracle d'avoir lieu ?





L'association L.A.V.E. conçoit le journal "Volcan" depuis 18 ans, sur 30 communes entre Haute-Loire, Ardèche et Lozère.

Elle met en scène notre ruralité, recueille la mémoire de nos anciens, les témoignages du présent et les initiatives d'aujourd'hui avec, comme toujours premier souci, la mise en valeur de ses richesses et l'objectif de les faire découvrir et prospérer.

"Volcan" est un journal gratuit. Il compte 750 abonnés sur toute la France et au delà. Il est très apprécié, attendu et collectionné.

Secteur de diffusion

Alleyras
Arlempdes
Barges
Cayres
Cellier-du-Lyc
Cheylard-l'Évêque
Costaros
Coucouron
Goudet
Issarlès
Lachapelle-Grailhouse
Lafarre
Lanarce
Landos
Langogne
Lavillatte
Le Bouchet-St-Nicolas
Le Brignon
Le Plagnal
Lespéron
Naussac-Fontanes
Pradelles
Rauret
St-Alban-en-Montagne
St-Arcons-de-Barges
St-Étienne-du-Vigan
St-Flour-de-Mercoire
St-Haon
St-Paul-de-Tartas
Solignac-sur-Loire
Vielprat

Des Chiffres

Bimestriel gratuit

36 pages couleur

Diffusion moyenne par parution 3 700 exemplaires, soit plus de

22 200 exemplaires par an

Pour les particuliers...

Bon de Commande

Nom :

prénom :

Adresse :

Téléphone (facultatif) :

Courriel (conseillé) :

Je souhaite souscrire : (1)

- une carte de membre bienfaiteur en versant ci-joint la somme de 10 € minimum
- un abonnement en versant ci-joint la somme de 25€
- un soutien complémentaire à votre convenance
- acheter un jeu de cartes postales en joignant un chèque de 15 €
- compléter ma collection de journaux Volcan (3€ par N°)
- les journaux du N°0 à 57 (2002-2011) au prix de 120€
- les journaux du N°58 à 122 (2012-2022) au prix de 85€
- la collection complète des 123 N° de Volcan au prix de 185€
- le sommaire des 10 premières années en versant la somme de 9€

Nos prix sont net de taxes. Merci d'établir vos règlements par espèce ou par chèque à l'ordre de "L.A.V.E."

Pour les annonceurs...

Le journal «Volcan» est également un support de communication très performant sur une zone de chalandise très convoitée

Nous proposons aux entreprises qui souhaitent utiliser notre journal 3 solutions :

- **Sponsoring** : vous choisissez le format et la durée de parution. La publicité est en noir et blanc ou en couleur.
- **Mécénat culturel** : le format est standardisé à 6cm x 4cm, en couleur et la parution est à l'année, avec la possibilité de changer votre visuel à chaque numéro. Grâce au mécénat vous bénéficiez d'une remise d'impôt de 60% déductible. (Loi du 1^{er} août 2003)
- **Publirédactionnel** : vous utilisez cette formule afin de promouvoir votre entreprise, détailler un événement, présenter une nouvelle activité...

Les autres actions

- **Conservation du patrimoine** photographique et cinématographique.
- **Manifestations événementielles** : «Mémoire en fête» et 2010, 2012 et 2018
- **Projections dans les différentes communes** du territoire que couvre le journal "Volcan"

Contact

Par courrier : Association L.A.V.E.

Rue du Jeu de Paume 43420 Pradelles

par mail : journalvolcan@gmail.com

Secrétariat :

Marie-Claude : 06 72 40 81 86